DLP 25-8-80368128

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Regisseur de recettes de la Direction Departementale de l'Agriculture - C C P DIJON 3105.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant J. THIAULT Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin N° 201 - 22 août 1980

SPECIAL VIGNE

OIDIUM : Des foyers importants d'oïdium sont observés dans de nombreux vignobles : Maconnais, Beaujolais, Jura, Chablisien, etc...

Aussi il nous semble utile de rappeler qu'en présence d'attaques, notamment sur grappes, il y a lieu d'effecteur soigneusement, un traitement curatif avec 125 g de permanganate de potassium dans 100 litres d'eau à raison d'au moins 600 litres/Hectare - ajouter un mouillant - Celui-ci sera suivi immédiatement d'une application de soufre de préférence en poudrage.

Rappelons que les grappes sont sensibles à l'oïdium jusqu'à la véraison.

POURRITURE GRISE : Depuis quelques jours on constate une évolution assez sensible du botrytis sur grappes bien que les durées d'humectation aient été peu importantes.

Le troisième traitement spécifique anti-botrytis à placer en début véraison devra donc être éxécuté avec soin.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Sauf dans le Beaujolais le second vol d'Eudémis et localement de Cochylis s'est poursuivi jusqu'à ce jour. Des éclosions étant possibles jusqu'en fin août, la protection devra être renouvelée dans tous les secteurs sensibles et protégés avant le 15 août (Bulletin n° 199 du 7 août).

CICADELLES : Dans de nombreuses parcelles le seuil d'intervention est atteint : une larve pour 2 feuilles visible à l'oeil nu à la face inférieure. Intervenir en utilisant l'un des produits suivants : azinphos 40 g/hl - formothion 50 g/hl (Anthio fort) - méthomyl 37,5 g/hl (Lannate) - méthidathion 30 g/hl (Ultracide) - oxydéméton méthyl 25 g/hl (Métasystémox-Anthonox) - parathions 30 g/hl - phosalone 60 g/hl - vamidothion 50 g/hl (Kilval - Sépaphid).

Les pyréthrinoïdes : décaméthrine (Decis), fenvalérate (Sumicidin 10) - perméthrine (Perthrine, Ambush) - cyperméthrine (Ripcord 5) se sont avérées également très efficaces et persistants.

ACARIENS : De nombreuses spécialités insecticides-acaricides permettent de combiner la lutte contre les tordeuses, les cicadelles et les acariens (araignées rouges ou jaunes, acariose).

P/Le Chef de la Circonscription
L'Ingénieur en Chef d'Agronomie

G. RIFFIOD

P146